



Paris, le 28 janvier 2015

Madame Marylise Lebranchu  
Ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation  
et de la Fonction Publique  
80 rue de Lille  
BP 10445  
75327 Paris cedex 7

**Objet : préavis de grève national**

Madame la Ministre,

Le gel du point d'indice depuis 2010 conduit à une dégradation des conditions de vie des agents des 3 versants de la fonction publique, ceux de la fonction publique territoriale étant particulièrement touchés (75 % de catégorie C, nombreux temps incomplets).

Cette politique d'austérité est aggravée par des conditions de travail de plus en plus insupportables.

En conséquence, **la fédération SUD Collectivités territoriales dépose un préavis de grève pour la journée du mardi 3 février 2015** pour tous les personnels des collectivités territoriales et établissements affiliés (titulaires et non titulaires) et vous rappelle ses revendications :

- 300 " d'augmentation pour toutes et tous ;
- le point d'indice à 5 " ;
- l'embauche de personnel ;
- l'arrêt des méthodes de encadrement mettant en souffrance les personnels.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Fédéral

Philippe Damoiseau